

FORMATION MANAGEMENT OBLIGATOIRE

La direction du CPBA ainsi que son chef de détention sont inscrits d'office à la formation « motiver et remobiliser ses collaborateurs » du 22 au 23 septembre 2022.

Attention ! Cette formation est OBLIGATOIRE !

Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences suivantes :

- Savoir se positionner en tant que manager, mobiliser son équipe et communiquer avec elle. **Le rôle d'un manager étant de RASSEMBLER et non DIVISER.**
- Savoir identifier les difficultés de son équipe et les facteurs de démotivation. **Encore faut-il savoir communiquer avec le personnel et surtout après un événement traumatisant. Pour rappel, une agression n'est pas uniquement physique. LES MOTS ONT DES CONSÉQUENCES.**
- Savoir identifier les pistes d'action pour remobiliser. **Eh oui... La demande d'explication ne résout pas tout !**

A l'issue de cette formation, vous devriez être capable de gérer (a minima) le personnel de votre établissement. Enfin... nous l'espérons...

Par conséquent, sont désormais interdits : les traitements et prises en charge différenciés à la tête du « client », les débriefings post-agression par téléphone, les sauts d'humeur au détriment des agents, l'exclusion volontaire de certains personnels, les traitements de faveur (affectations sur poste, entretiens « secret défense », dédommagements, etc.).

Madame la Directrice... même si la « délégation » est présente, votre personnel doit rester VOTRE priorité.

Force Ouvrière Justice rappelle à la Direction du CPBA que son établissement tourne grâce à son personnel, tous grades confondus.

Force Ouvrière Justice déplore la gestion catastrophique du personnel du CBPA.

Force Ouvrière Justice appelle, **pour la énième fois**, l'équipe de direction à se ressaisir et accorder à son personnel la considération qu'il mérite.

FO sera toujours présent à vos côtés !!!

Le 12/09/22